



PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

LE TREMPLIN



Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Notre projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il a fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Notre projet éducatif repose sur les éléments suivants de la loi sur l'instruction publique qui sont présentés dans ce document :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement et transmis à la commission scolaire selon l'échéancier fixé par celle-ci et dans le respect des dispositions de la loi sur l'instruction publique.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Notre école a choisi une approche collaborative dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.

- Membres du personnel
- Représentants du conseil d'établissement
- Membre de la municipalité
- Représentant d'organismes
- Parents
- Élèves 3^e cycle

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Notre école a retenu différentes modalités de consultation tout au long du processus d'élaboration et de rédaction du projet éducatif dont les suivantes :

- Sondage aux parents
- Formation d'un comité
- Assemblée générale des enseignants
- Conseil d'établissement
- Échange avec organismes et municipalité

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Sachant que la connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif; l'établissement a réalisé une analyse de son environnement interne et externe. Elle a procédé à une collecte de données quantitatives sur la performance des élèves au plan des apprentissages et des comportements.

De plus, les consultations menées auprès des groupes concernés sont venues enrichir cette analyse par des données plus qualitatives telles que les préoccupations de la communauté.

Environnement interne:

○ Organisation scolaire :

Le Tremplin est situé à Labelle dans le secteur nord de la CSL. En 2018, on comptait 189 élèves.

Présentation du personnel de l'école :

- 189 élèves (88 filles et 101 garçons)
- 12 titulaires
- 4 spécialistes (2 en anglais et 2 en éducation physique)
- 2 orthopédagogues
- 2 co-enseignantes
- 1 psychoéducatrice
- 10 membres du soutien (Secrétaire, SDG, IDL, surveillantes, concierge)
- 1 direction (de deux écoles)

- Pratiques éducatives
 - Carrefour de services
 - Co-enseignement
 - Koala : fonctions exécutives
 - Vivre ensemble : développement habiletés sociales au préscolaire et 1^{re} année
 - Club de lecture

- Sports
 - Activités plein air au 3^e cycle
 - Acti-Leaders
 - Danse
 - Soccer
 - Midis avec les spécialistes d'éducation physique
 - Taekwondo en parascolaire
 - Parrainage d'une équipe du Grand défi Pierre Lavoie

- Technologie
 - TBI dans toutes les classes
 - Chromebook
 - Liseuses
 - Tablettes
 - Ordinateurs
 - Robotique

- Autres services
 - Petits déjeuners
 - Soupe à 0,50 \$ les vendredis (Comptoir d'entraide)
 - Service de garde le matin
 - Plan d'intervention de juin avec le secondaire pour les élèves de 6^e année

Performance des élèves: bilan et épreuves

- Dénombrement de la clientèle courante selon l'âge au 30 septembre au primaire
 - 3 élèves sur 16 sont en retard selon l'âge en 3^e année et 1 élève sur 15 en 4^e année.

- Taux de réussite 4^e année – épreuve ministérielle
 - Objectif 90 % école juin 2018 68,8 % (annexe 1)

- Bilan 1^{er} cycle littératie et numératie

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
FRA 200 Lecture	79 %	96 %	100 %
FRA 200 Écriture	72 %	96 %	90 % *
MAT 200 Raisonner	90 %	100 %	90 % *

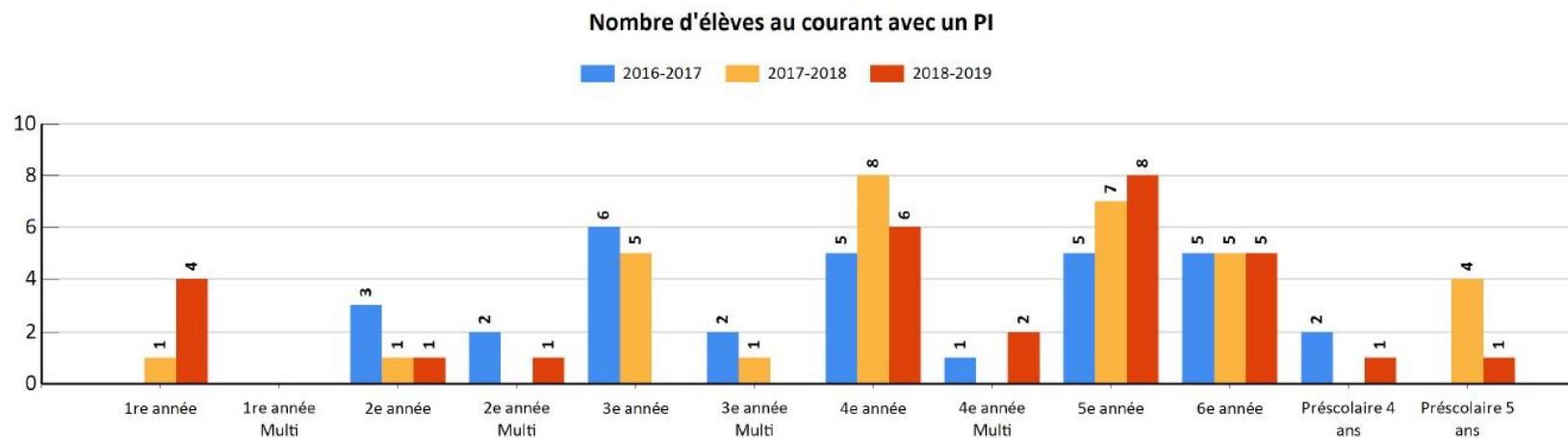
Cible 95 % école juin 2018 * même si l'objectif n'est pas atteint, nous ne l'avons pas retenu car un seul élève ferait la différence.

○ **Dénombrement des cotes par compétences (maternelle 5 ans) 2017-2018 sur 28 élèves**

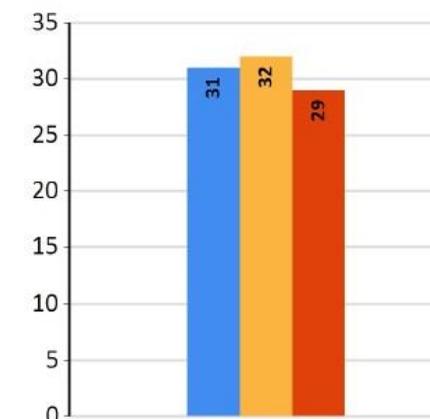
	A	B	C	D
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	—	24	4	—
Développer sa personnalité	—	27	—	1
Entrer en relation avec les autres	—	20	7	1
Communiquer oralement	2	18	7	1
Se familiariser avec son environnement	1	20	5	2
Mener à terme des projets et des activités	—	24	4	—

Cible 80 % (4 des 5 compétences) école 2 sur 5 facteurs non atteints, habiletés sociales et difficulté langagière.

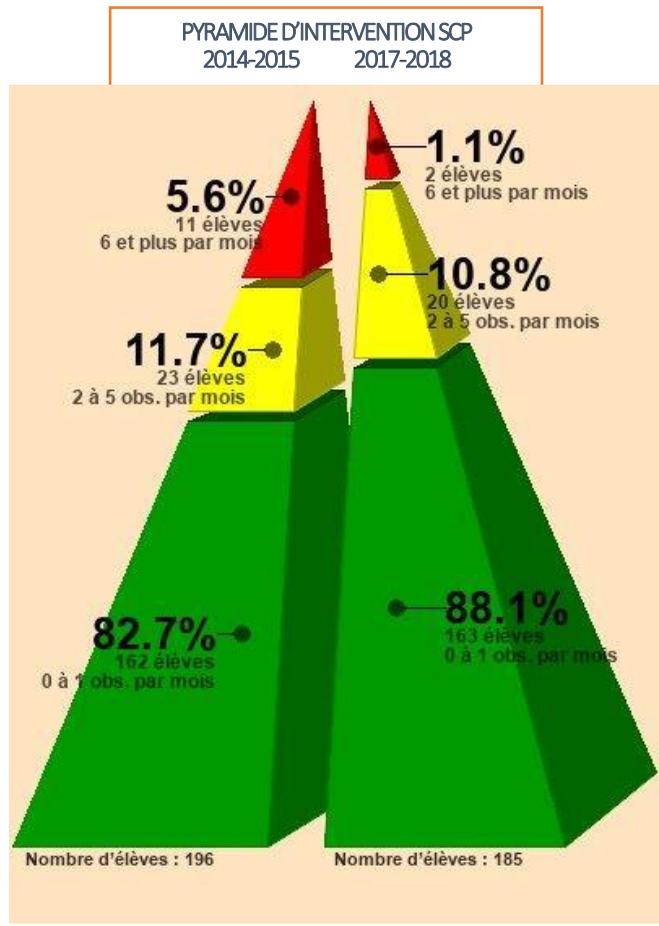
○ **Portrait EHDA A : taux d'intégration et élèves avec PI**



Nombre total d'élèves au courant avec un PI



- **Pratiques en matière d'encadrement des élèves : milieu de vie sain et sécuritaire (annexe 2) :**
École SCP depuis 5 ans, nous constatons une amélioration majeure au niveau de la gestion des comportements des élèves.



○ **Relations entre l'école et la famille :**

- Accueil chaleureux / café et breuvage offerts aux parents lors des rencontres.
- Rencontre individuelle avec les parents des élèves de 4 ans.
- Rencontre SCP pour les parents.
- Les services d'un parent mentor pour guider d'autres parents.
- Journées portes ouvertes 1 fois par mois au préscolaire 5 ans.
- Marche en forêt tous les mardis avec les parents.
- Soirée lecture pour les parents des élèves de la première année.
- Soirée arrimage 6^e année vers le secondaire.
- Participation du groupe Parentraide depuis 6 ans.

○ **Environnement externe :**

- Contexte socio-économique et IMSE (9)
- Services sociaux et communautaires offerts à l'établissement
- Services sociaux et communautaires offerts à l'établissement
 - CISSS
 - Centre de pédiatrie sociale Cœur des Laurentides
 - Florès
 - Bouclier
 - Centre jeunesse
 - Maison des Jeunes de La Minerve
 - Tangage des Laurentides

○ **Autres partenaires**

- CPE L'Antre-Temps Labelle
- Municipalité de Labelle
- Club des Petits déjeuners
- Fondation école Le Tremplin
- Comptoir d'Entraide

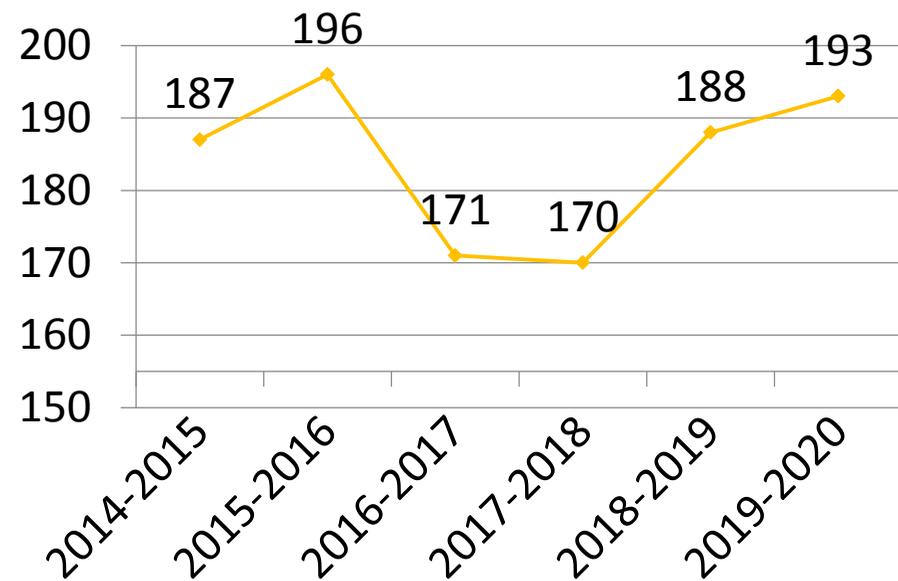
○ **La famille : revenu et scolarité**

- 15,4 % de la population vivent sous la mesure de de faible revenu après impôts.
- 19,4 % des 25 à 64 ans n'ont aucun diplôme, certificat ou grade.
- 23,9 % des familles sont monoparentales avec enfants de moins de 18 ans.

○ **Les tendances et les préoccupations sociales**

Notre clientèle est en constante augmentation. Malgré le fait de l'ouverture pour nos élèves de pouvoir fréquenter sur une base volontaire le caractère alternatif offert à l'école voisine La Relève, notre capacité d'accueil s'est amélioré que temporairement. Il ne s'est pas améliorée suffisamment. Nous pouvons toujours compter sur l'étroite collaboration avec la municipalité de Labelle. Leurs différents locaux et infrastructures sont mis à notre disponibilité avec une grande facilité. L'école aussi offre ses installations au besoin.

Évolution de la clientèle Le Tremplin 2014-2020



2016-2017

Première année de dérogation d'élèves de Labelle vers La Minerve (28 élèves)

2018-2019

41 élèves de Labelle fréquentent l'école La Relève.

2019-2020

Une prévision de 25 nouvelles inscriptions au préscolaire 4 et 5 ans.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

La période couverte par ce projet éducatif est harmonisée avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire – article 37,1 LIP.
Les orientations et les objectifs du projet éducatif tiennent compte du plan d'engagement vers la réussite – articles 37 et 74 LIP.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Les orientations et les objectifs du projet éducatif ont été retenus dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Ils découlent de l'analyse du milieu, des besoins de la clientèle, des attentes de la communauté et du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Notre école a choisi d'appuyer son projet éducatif sur le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire en y intégrant des orientations et des objectifs communs tout en respectant l'analyse du milieu. Ce faisant, elle a choisi des cibles et des indicateurs qui lui sont propres. Elle a aussi retenu les objectifs prescriptifs ministériels.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Avant sa transmission et sa diffusion, le comité de pilotage a procédé à une dernière lecture du projet éducatif. Ceci permettant à la direction de l'établissement de s'assurer que le projet est conforme aux discussions et aux décisions qui ont été prises avant son adoption.

Après son adoption par le conseil d'établissement à la séance du 25 avril 2019, le projet éducatif a été transmis à la commission scolaire des Laurentides le 30 avril 2019. Cette dernière dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications. Elle peut aussi convenir d'un autre délai avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement s'assurera de la publication et de la diffusion du projet éducatif auprès de la communauté.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Dans le but d'actualiser le projet éducatif et d'atteindre les résultats attendus, l'équipe-école a convenu de moyens qui ont été approuvés par la direction de l'établissement. La loi sur l'instruction publique n'exige pas que les moyens soient inscrits dans le projet éducatif. Ainsi les moyens pourront être ajustés en fonction des résultats obtenus et sans pour autant modifier les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Les moyens n'ont pas à être approuvés par les membres du conseil d'établissement ou les partenaires externes. Cependant et afin de maintenir leur engagement et leur collaboration, la direction de l'établissement veillera à les tenir informés.

Les moyens que nous avons retenus s'inscrivent dans :

- les pratiques éducatives du milieu;
- les pratiques éducatives de la commission scolaire ;
- les résultats des recherches et des expériences ;
- les politiques et les encadrements de la commission scolaire;
- les politiques et les encadrements du MEES.

Des outils de gestion, de monitoring et un plan d'action seront nos sources d'informations nécessaires au suivi et à l'efficacité des moyens mis en place. Au besoin, les moyens pourront être adaptés selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus. Au terme de la période couverte par le projet éducatif, il sera nécessaire d'entreprendre les travaux qui conduiront au renouvellement de celui-ci.

10. Reddition de comptes du projet éducatif

L'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager les pratiques innovantes porteuses de succès. Par son conseil d'établissement, l'école transmettra l'information à la communauté éducative sur les choix effectués et les résultats obtenus (LIP articles 75 et 109.1) avec le souci de présenter une information dans un langage accessible.

Le cœur de notre école , nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite : INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ ,ENRICHISSEMENT , MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation	Objectif	Situation de départ Données LUMIX- AGIR Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi de reddition de comptes
Offrir les conditions propices pour une rentrée scolaire réussie	Porter à 80 % la proportion des enfants qui entreprennent leur parcours primaire sans présenter de facteur de vulnérabilité dans 4 des 5 domaines du développement global de l'enfant.	2 des 5 facteurs sont vulnérables Données de l'EQDEM	Bilan préscolaire juin	1 sur 5	PEVR Objectif 1 Grille Dépistôt	2022	Rencontre préscolaire Rencontre multi Suivi des données des portraits de transition Conseil d'établissement
Assurer des services adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	Porter à 90% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année.	68,8%	Épreuve ministérielle juin	75 %	PEVR Objectif 5	2022	Rencontre niveau-cycle Rencontre multi Conseil d'établissement

Le cœur de notre école , nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite – INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ ,ENRICHISSEMENT , MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation	Objectif	Situation de départ Données LUMIX Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de reddition de comptes
Offrir des parcours enrichissants et diversifiés	Promouvoir les initiatives d'éducation à la citoyenneté qui permettront aux élèves de développer leur plein potentiel.	Activités éducatives en place les après-midis aux deux semaines	le nombre d'activités significatives	Fréquence des activités plus régulière	PEVR Objectif 12	2022	Comité de travail Conseil d'établissement

Annexe 1



PEVR Objectif 5 Taux de réussite 4e année - épreuve d'écriture ministérielle

Le résultat NE n'est pas considéré pour calculer le taux de réussite.

Années scolaires: - 2015-2016 - 2016-2017 - 2017-2018

Écoles: - 020 - École Le Tremplin

Niveaux: - [Élève].[DAN - Donnée utilisateur 3].&[4e année] - [Élève].[DAN - Donnée utilisateur 3].&[4e année Multi]

Matières: - FRA400 (Français, langue d'enseignement)

Compétences: - 2. Écrire

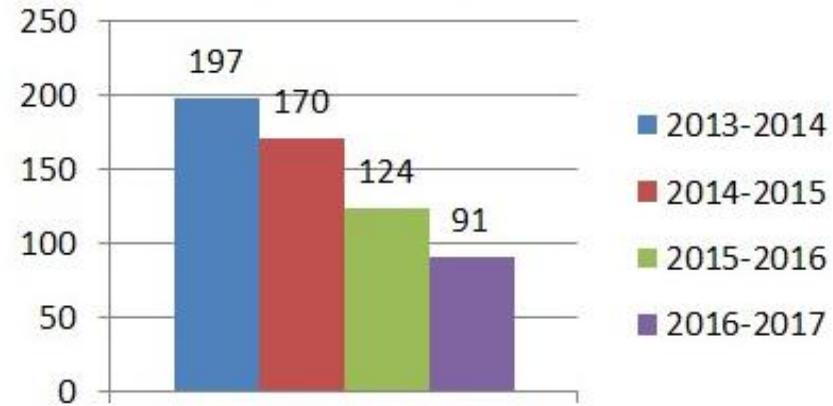
Étapes: - Examen MELS

Statut de l'élève: Actif - Date de fin de fréquentation: Aucune

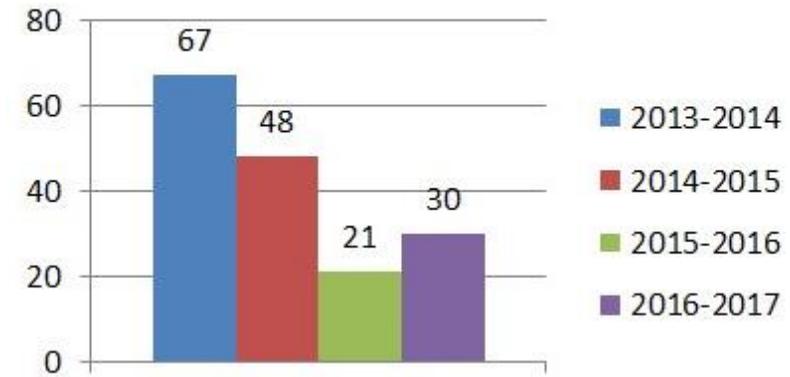
Données du rapport

Matière Compétence	École	Sexe	2015-2016				2016-2017				2017-2018			
			Examen MELS				Examen MELS				Examen MELS			
			Moy	Nb. Réu	Nb. Rés	%Réu	Moy	Nb. Réu	Nb. Rés	%Réu	Moy	Nb. Réu	Nb. Rés	%Réu
FRA400 (Français, langue d'enseignement) 2. Écrire	020 - École Le Tremplin	Féminin	77	10	10	100,0	77	6	7	85,7	78	4	5	80,0
		Masculin	70	11	12	91,7	68	10	14	71,4	69	7	11	63,6
		Total	73	21	22	95,5	71	16	21	76,2	72	11	16	68,8
	Commission scolaire	Féminin	77	264	296	89,8	76	276	310	89,3	76	274	315	87,0
		Masculin	69	233	293	79,8	69	225	289	79,2	68	245	327	75,6
		Total	73	497	589	84,8	73	501	599	84,5	72	519	642	81,2

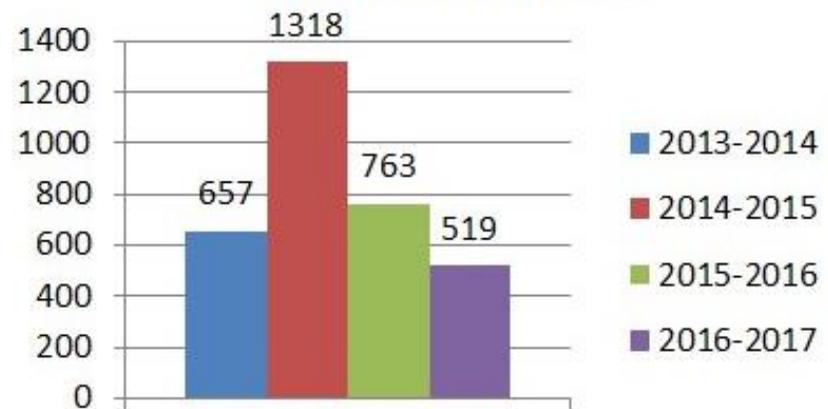
Évènements majeurs



Évènements majeurs au dîner



Évènements mineurs



Nbs de suspensions

